Stablecoins : la comparaison avec la Suisse

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La Suisse ne dispose d'aucune loi spécifique sur les stablecoins. La FINMA qualifie les stablecoins au regard du droit existant, dans son complément de 2019 au guide pratique ICO et dans la communication FINMA sur la surveillance 06/2024. Un jeton remboursable au pair auprès de l'émetteur constitue un dépôt au sens de la loi sur les banques (LB). Un jeton adossé à un portefeuille géré est un placement collectif. Un jeton qui sert d'instrument de paiement accepté par des tiers est un moyen de paiement au sens de la LBA (voir Partie E, chapitre VII). Le Conseil fédéral a envisagé un régime spécifique, mais n'avait pas légiféré au 30 juin 2026. L'approche suisse aboutit donc à des stablecoins émis ou garantis par des banques, comme ceux de Sygnum et d'AMINA, l'émetteur étant soit titulaire d'une autorisation, soit couvert par une garantie de défaillance bancaire.

L'approche singapourienne aboutit à des émetteurs non bancaires dotés d'une licence de paiement et d'une réserve imposée. Les deux modèles reflètent la conception du risque propre à chaque place. La Suisse fait confiance au système bancaire et y intègre les stablecoins. Singapour fait confiance à une réserve étroite et vérifiable, et tient l'émetteur à l'écart du risque de bilan du système bancaire. Pour un émetteur, l'entrée dans le modèle singapourien est moins coûteuse si le cadre est

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

adopté, car une licence MPI assortie d'un capital de 1 million de S$ est moins exigeante qu'une autorisation bancaire suisse. Le modèle suisse confère au détenteur une créance couverte par la garantie des dépôts ou par une garantie bancaire, ce que le modèle singapourien n'offre pas.

Caractéristique	**Suisse (pratique de la FINMA)**	**Singapour (cadre de la MAS)**
Base légale	LB, LPCC, LBA telles qu'appliquées par les communications de la FINMA	Service d'émission de stablecoins du PSA (cadre annoncé en 2023 ; législation en attente à la date de référence)
Émetteurs admis	Banques, titulaires d'une autorisation fintech, émetteurs bénéficiant d'une garantie de défaillance bancaire	MPI ; banques exemptées de licence mais soumises aux normes pour obtenir le label
Réserve	Traitement comme dépôt ; bilan bancaire	≥ 100 % en liquidités, quasi-liquidités et titres d'État à ≤ 3 mois dans la devise d'ancrage
Fonds propres	Règles de fonds propres bancaires ou fintech	Le plus élevé de 1 million de S$ ou 50 % des charges d'exploitation annuelles ; plus actifs liquides
Remboursement	Contractuel ; la FINMA attend un remboursement au pair	Dans les cinq jours ouvrables, au pair, directement auprès de l'émetteur
Label	Aucun	« MAS-regulated stablecoin »
Traitement de la clientèle de détail	Selon la qualification	Pas un DPT ; aucune restriction d'accès des consommateurs ; pleine valeur pour le critère de l'investisseur qualifié
Émission multijuridictionnelle	Non traitée	Non admise au départ

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Conseil pratique

Si vous envisagez d'émettre un stablecoin destiné à être utilisé par des résidents de Singapour, décidez tôt si vous souhaitez le label « MAS-regulated ». Celui-ci suppose une émission depuis Singapour, une réserve de la meilleure qualité dans la devise d'ancrage, un capital d'au moins 1 million de S$ et un engagement de remboursement sous cinq jours. Il cantonne l'émetteur à l'émission, au remboursement et à la garde. En contrepartie, il fait sortir le jeton du régime des DPT et permet à la clientèle de détail de le détenir sans restriction. Si vous renoncez au label, le jeton est un DPT à Singapour. Chaque titulaire de licence qui le référence doit appliquer les mesures de protection des consommateurs, si bien que le jeton sera désavantagé face aux jetons labellisés dans la distribution à Singapour. Cette décision détermine la structure du groupe, les relations avec les dépositaires et la juridiction d'émission. Elle doit donc être prise avant le déploiement du contrat du jeton.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.